

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

CREPAN

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NORMANDIE

Nos partenaires financiers en 2020



































Sommaire

Notre association 1

Nos actions 5

Nos représentations officielles 6

Actions de sensibilisation développées par les bénévoles 8

Actions du pôle Animation territoriale des Marais de la Dives 10

Actions du pôle Eco-consommation et Déchets 16

Études 33

Actions juridiques 34

Nos publications 36

Nos relations 40





NOTRE ASSOCIATION

Vie associative

Composition du bureau et du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 10 personnes dont 7 au bureau de l'association (voir tableau ci-contre). Le CA est issu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 septembre et le bureau du CA du 02 octobre 2020.

Les adhérents de l'association

En 2020, une centaine d'adhérents et 17 associations réparties sur les trois départements de l'ex Basse Normandie sont membres du CREPAN, soit environ un total de 1700 adhérents directs et indirects.

Réunions statuaires

Les élus du CREPAN ont choisi de réunir l'ensemble du Conseil d'Administration lorsque cela était possible pendant une journée, en visioconférence le reste du temps pour s'adapter aux différents confinements.

Au total, les membres du CA du CREPAN se sont donc retrouvés 8 fois au long de l'année 2020 pour des réunions statutaires. De nombreuses autres réunions plus ou moins formelles bénévoles / bénévoles, bénévoles / salariés et salariés / salariés ont eu lieu au cours de l'année.

2020

7 conseils d'administration : 10 janvier, 19 février, 17 juin, 25 août, 02 octobre, 19 novembre et le 15 décembre.

1 Assemblée Générale Ordinaire : 18 septembre 2020

Objectifs de l'association

Le CREPAN est une association militante de protection de la nature et de l'environnement. Nous développons deux grands types d'actions :

La défense de l'environnement

En tant que représentant des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement dans les instances consultatives locales, départementales et régionales (et nationales pour certains d'entre nous, en tant que représentants de notre fédération nationale France Nature Environnement) et dans les diverses formes de débat public : rencontres, colloques, consultations et enquêtes publiques, …

Nous développons aussi, si nécessaire, des actions juridiques avec l'appui de notre association membre Manche Nature et de FNE Normandie.

Des actions de terrain

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable par des animations diverses, de la communication, afin de sensibiliser et former des publics variés aux différentes thématiques environnementales, des interventions, ainsi que des appuis techniques auprès des décideurs et acteurs de terrain (élus, responsables, professionnels).

Liste des coordonnées et compétences du Conseil d'Administration du CREPAN

Présidente	**Claudine Joly** 19 rue de la Vallée 14 170 Sassy	06 86 47 38 29 claudine.b.j@gmail.com	Agricultrice Docteur vétérinaire Master 2 Écologie Eco-Caen
Présidente d'Honneur	**Annick Noël** 96 rue de l'Arquette 14 000 Caen	02 31 84 11 18 annicknoel@wanadoo.fr	Professeur agrégé SVT Retraitée
Vice-Président	**Emile Constant** La Morinière 50 800 Rouffigny	06 08 43 84 16 02 33 79 30 57 emile.constant@wanadoo.fr	Ingénieur BTP Retraité Maire de Rouffigny
Vice-Président	**André Berne** 10 allée de la Salicaire 14200 Hérouville St Clair	06 07 47 57 37 andre.berne@wanadoo.fr	Ingénieur Agronome INA-PG - Ingénieur du G.R.E.F.
Trésorier	**Joël Gernez** 2 bis rue du Dr Laënnec 14000 Caen	06 52 97 64 19 09 50 31 22 44 gernez.joel@fne-normandie.fr	Docteur vétérinaire Consultant
Trésorier adjoint	**Sylvain Girodon** 18 rue Calmette 14 120 Mondeville	02 31 34 40 02 06 84 46 01 33 sylvaingirodon@gmail.com	Docteur vétérinaire
Secrétaire	**Arlette Savary** 5 rue Général de Gaulle 14 970 Saint-Aubin d'Arquenay	06 61 14 19 33 09 73 57 78 00 arlette.vivier@sfr.fr	Professeur allemand Retraitée
Administrateur	**Anne Marie Duchemin** 10 rue des Castelets 50 330 St Pierre Eglise	02 33 54 25 61 06 82 99 85 35 annema.duchemin@gmail.com	Professeur histoire géographie Salariée Industrie pharmaceutique Retraitée
Administrateur	**Guy Ruyter** 28 rue Alexandre Bigot 14 000 Caen	02 31 93 73 09 06 87 36 52 74 guy.ruyter@orange.fr	Cadre territorial Retraité
Administrateur	**François Roland** 10 avenue Charlemagne 14000 Caen	02 31 28 98 01 françois.roland014@gmail.fr	Ingénieur agronome et Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts Retraité

Organisation du travail

Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, dirige l'association. Les présences dans les instances consultatives, en tant que représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement, sont assurées par les bénévoles, pour la plupart membres du Conseil d'Administration. Certains adhérents bénévoles participent de plus activement aux actions de terrain. Le CREPAN a été comme de nombreuses structures coupé dans son élan par le confinement imposé par la crise sanitaire au printemps dernier, malgré tout l'association a su rebondir en utilisant des solutions informatiques permettant de maintenir l'activité en visioconférence.

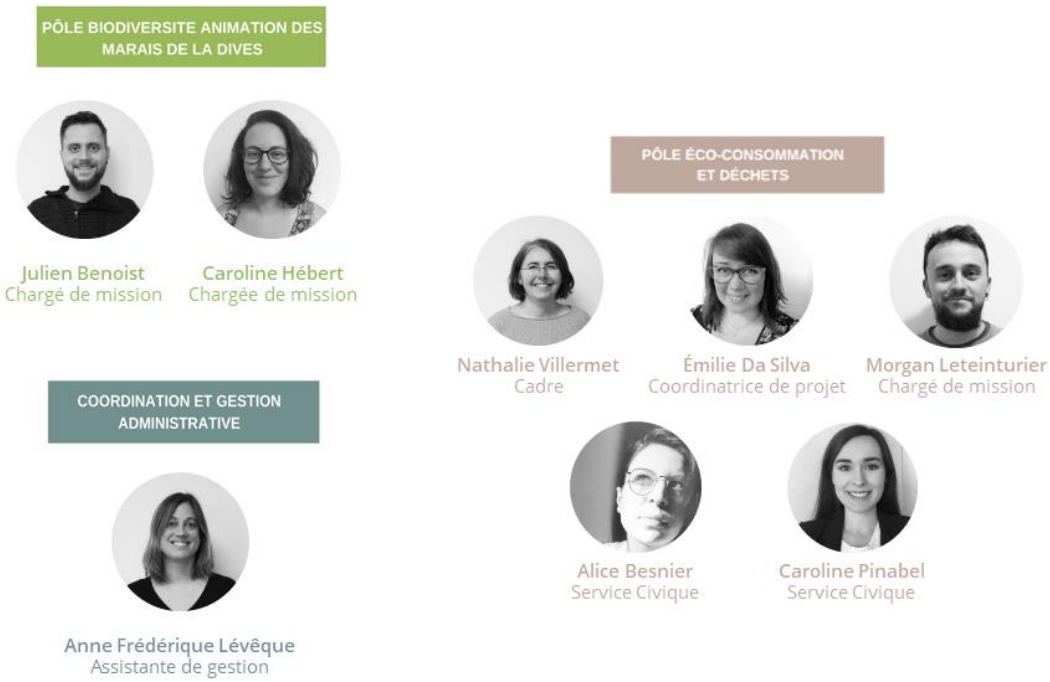
Les actions du CREPAN ont été encore développées sur le terrain en 2020, les bénévoles étant fortement appuyés par des permanents salariés ou en service civique :

- **Julien BENOIST** - en service civique puis salarié depuis 2015 (1 ETP)
- **Caroline HEBERT -** en service civique puis salariée depuis avril 2017 (1 ETP)

- **Nathalie VILLERMET** - salariée depuis 2013 (0,8 ETP, cadre)
- **Emilie DA SILVA -** en service civique puis salariée depuis 2015, (1 ETP)
- **Morgan LETEINTURIER** - en service civique puis salarié d'octobre 2018 à décembre 2018, puis de mars 2019 à février 2020 (1 ETP)
- **Alice BESNIER -** en service civique en appui à la mobilisation contre le gaspillage alimentaire de mars à novembre 2020
- **Caroline PINABEL -** en service civique en appui à la vie associative de septembre 2020 à mai 2021

- **Anne Frédérique LEVEQUE** - salariée depuis septembre 2019 (0,6 ETP)
- **Andréa LEMOINE -** en service civique en appui à la vie associative d'août 2019 à avril 2020

Des stagiaires ont également été présents pour des durées variables au cours de l'année.





NOS ACTIONS

Nos représentations officielles

En lien avec ses agréments, agrément régional de protection de l'environnement et agrément pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales, le CREPAN siège dans de nombreuses instances officielles.



Réunion de concertation au Ministère de l'Agriculture

Au Niveau national

Agriculture

Claudine Joly (Présidente du CREPAN), représentations pour FNE national :

- Plan pesticides Ecophyto 2+ (Task Force du préfet Bisch), plusieurs groupes de travail :
  - séparation conseil / vente des pesticides
  - arrêté pollinisateurs
  - zones de non traitement / riverains
- CNOPSAV : Comité National d'Orientation des Politiques en Santé Animale et Végétale, Comité des experts apicoles
- ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) :
  - 2 Comités d'Orientation Technique : COT de Santé des Végétaux et COT Santé et Bien Être Animal
  - Plateforme d'échanges sur les Autorisations de Mise sur le Marché des pesticides
- CNE : Comité National d'Épidémiologie

Nucléaire

Joël Gernez (trésorier du CREPAN), président de FNE Normandie : ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Informations).

Au niveau interrégional et régional

- CESER : Conseil Économique Social et Environnemental Régional. **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN) siège en séances plénières (4 séances en 2020) et dans les commissions « Aménagement du territoire et environnement » et « Développement et énergie ». Elle participe également au groupe de travail « Informations des populations en cas de crise majeure » et au groupe de travail national « France Maritime ». Elle représente de plus le CESER au Conseil d'Administration de l'association Biomasse et à son Assemblée Générale, ainsi qu'à la commission consultative de suivi du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
- Comité de suivi des fonds européens
- Biodiversité : membre du Comité Régional de la Biodiversité (représentation pour FNE Normandie)
- Thématique de l'eau – Nombreuses réunions, **Emile Constant** (Vice-président du CREPAN) :
  - GIEC Normand
  - SDAGE
  - Comité de Bassin Seine-Normandie
  - COMITER Bocages Normands
  - Conseil de l'estuaire de la Seine
  - Conférence de la Baie du Mont Saint Michel
- Commission Régionale des Aides ADEME
- Conseil des chevaux : comité de pilotage EquuRES
- Agriculture :
  - COREAMR (Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural) et groupe Bonnes Pratiques Agricoles
  - Comité d'Orientation et de Suivi du Plan d'Action Régional nitrates
  - CRIT (Commission Régionale d'Installation et de Transmission)
  - PRDAR (Programme Régional de Développement Agricole et Rural)
  - CRAEC (Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique)
  - Comité de suivi des fonds européens FEADER

Au niveau départemental

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de la Manche (titulaire) et du Calvados (suppléant)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) plénière et formations « Sites et Paysages », « Nature » (Calvados), « carrières » (Manche)
- Commission des Cultures Marines Calvados
- Commissions Départementales Chasse et Faune Sauvage, commissions spécialisées espèces susceptibles de provoquer des dégâts Calvados et Manche
- Commission d'Urbanisme du Calvados
- Aménagement du territoire : Commissions départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers CDPENAF (Calvados et Orne), CDAC Calvados et Orne (Aménagement Commercial
- Commission de désignation des commissaires enquêteurs (Manche, Calvados, Orne)
- Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) Orne et Calvados
- Comité Sécheresse Manche

Au niveau local

- **Nucléaire :** CLI ORANO LH, CLI ANDRA, CLI QUETTEHOU, CLI Flamanville et EPR en construction, CLI Port militaire de Cherbourg, CRILAN Groupe Interclis Cherbourg
- **Manche :** CLE du SAGE Douve Taute, CLIS pôle de Cavigny, PLUI Coutances Mer et Bocage, SCOT Baie du Mont Saint Michel
- **Calvados :** CSS Billy SolicendreArgences, CSS Isigny le Buat, CSS Valnor, CSS SIRAC à Colombelles, Commission de suivi aérodrome Caen Carpiquet, CLIS du Centre d'enfouissement d'Esquay sur Seulles, CSS du site des Aucrais de la société Suez Normandie, CSS GDE, CSS Eolien Courseulles, Comité Technique eau et agriculture Bayeux, concertation PCAET (Plan Climat Air Environnement et Territoire) du Bessin, CCSPL (commission consultative des services publics locaux) Ouest Calvados
- **Ville Caen Métropole :** Concertation extension STEP du Nouveau Monde, Conseil Local de la Nature en Ville

Autres représentations

- Conseils d'administration : administrateurs d'Atmo Normandie, de Biomasse Normandie, de l'ANCCLI
- Le CREPAN est adhérent : du GRAINE, de FNE Normandie, partenaire associé de l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)
- Rencontres institutionnelles DREAL
- COPIL Pacte pour le pouvoir vivre
- Rencontres Régionales EEDD

Participation des administrateurs et bénévoles du CREPAN à des réunions, colloques, événementiels écologiques

Réunion DREAL Caen Connaissance en milieu marin, atelier sur la Charte d'engagement de la SNCF, atelier sur la politique pesticides, débat public « Eolienne en mer au large de la Normandie », COPIL MIEUH, réunion Normantri, Projet de Plan de Prévention des Risques Littoraux sur l'Estuaire de la Dives, Place aux assos à Caen, ...

Au total, le CREPAN est représenté par un ou plusieurs bénévoles ou salariés dans plusieurs centaines de rencontres où il porte la défense de la nature et de l'environnement en Normandie (plus de 300 réunions en 2020).

Et aussi dans diverses manifestations en partenariat avec les collectifs associés : climat, biodiversité à Caen, à Paris et ailleurs…

Actions de sensibilisation développées par les bénévoles

Accompagnements pédagogiques et animations sur des stands

- Stand Journée des associations à Caen
- Stand forum Développement Durable de la FCBN (fédération d'associations étudiantes) à l'ENSICAEN au Campus 2

Sorties nature

La plupart des sorties prévues ont dû être supprimées cette année, d'où un bilan réduit.

Le 25 janvier s'est tenu un PBZ (plage-bar-zoom) exceptionnel à l'EHPAD-Beaulieu à Caen où réside le Professeur Francis Bénard. Cofondateur du CREPAN (1968), biologiste marin, il a pendant longtemps accompagné les sorties PBZ sur les plages et partagé ses connaissances par des récits qui passionnaient les participants. Déplacer le PBZ n° 51 à son EHPAD était une excellente occasion de nous réunir autour de lui pour fêter 50 ans de découvertes sur l'estran. La direction avait préparé un buffet qui représentait le B de PBZ. Françoise Hébert a projeté un diaporama récapitulatif de toutes les sorties depuis mai 2013. Francis Bénard a commenté son diaporama intitulé « quand la mer se retire » présentant l'estran de façon originale et précise. Un PBZ sans mer, mais elle était bien présente. Aux habitués des PBZ se sont ajoutés quelques résidents, si bien qu'une cinquantaine de personnes ont pu retrouver ou découvrir Francis Bénard, biologiste et conteur qu'on ne se lasse pas d'écouter.

Les deux sorties prévues dans le cadre des Escapades Nature du Conseil départemental ont pu être programmées.

Le 29 août sortie à Luc sur Mer : la jetée de bois, support de vie. Une autre façon de marcher sur et sous la jetée, en découvrant la faune et la flore qui lui sont liées et en constatant que la jetée augmente la biodiversité par rapport à la plage de part et d'autre. Les restrictions limitaient les sorties, il y avait peu de monde.

Le 3 octobre par contre plus de vingt personnes ont suivi l'Escapade Nature au Jardin des plantes de Caen en partenariat avec la ville de Caen et l'association Cécitix. Les fruits, dans toute leur diversité, ont fait l'objet d'observations et de démonstrations. Aussi bien les fruits et faux-fruits comestibles que les fruits discrets et méconnus des fleurs sauvages.





Biodiversité en ville - Opération de végétalisation des pieds de murs à Caen (Sylvain GIRODON et l'association *Caen au Pied du mur*)

Depuis 6 ans maintenant, en partenariat avec la ville de Caen, le CREPAN accompagne les habitants souhaitant **végétaliser leurs pieds de murs.** Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan « ZERO PHYTO » de la Ville de Caen. Les habitants respectent une charte de bonnes pratiques et s'interdisent d'utiliser des pesticides tout en participant à l'embellissement de l'agglomération et à la création du patrimoine végétal urbain de demain.

Le CREPAN, en partenariat avec l'association Caen au pied du mur, a continué en 2020 ses actions en faveur de la renaturation urbaine de la ville de Caen. Les rues Jeanne d'Arc et Norrey ont fait l'objet du programme de végétalisation des pieds de murs avec les habitants. Le parcours botanique urbain "y a des sauvages dans mon quartier", dans le quartier du belvédère, a reçu un marquage par pochage sur le sol des noms des sauvages présentes sur le circuit.
La première copropriété, rue du four, que nous suivions depuis plus d'un an a acté l'entretien participatif des espaces verts de la copropriété par les habitants. Les plantes sauvages présentes ont été marquées dans un style herbier sur les murs entourant la résidence.
L'action Au pied du mur a été retenue par France 3 pour sa minute "Ma ville, notre idéal" qui est passée avant le 20h00 du 27 janvier 2021.
En 2021, l'action se renforcera pour faire du quartier du belvédère, le premier quartier au naturel de la ville. Pieds de murs, pieds d'arbres, copropriétés, jardins des particuliers, débitumisation d'espaces publics, engagement du collège et de l'école maternelle du quartier, partenariat avec l'école d'Art de Caen : le projet Caen au pied du mur se focalisera de nouveau sur ce micro quartier pour en faire une zone d'expérimentation de renaturation urbaine poussée. Les membres du CREPAN intéressés par cette nouvelle phase peuvent se faire connaitre en écrivant à caenaupieddumur@gmail.com.

Actions du pôle Animation territoriale des Marais de la Dives

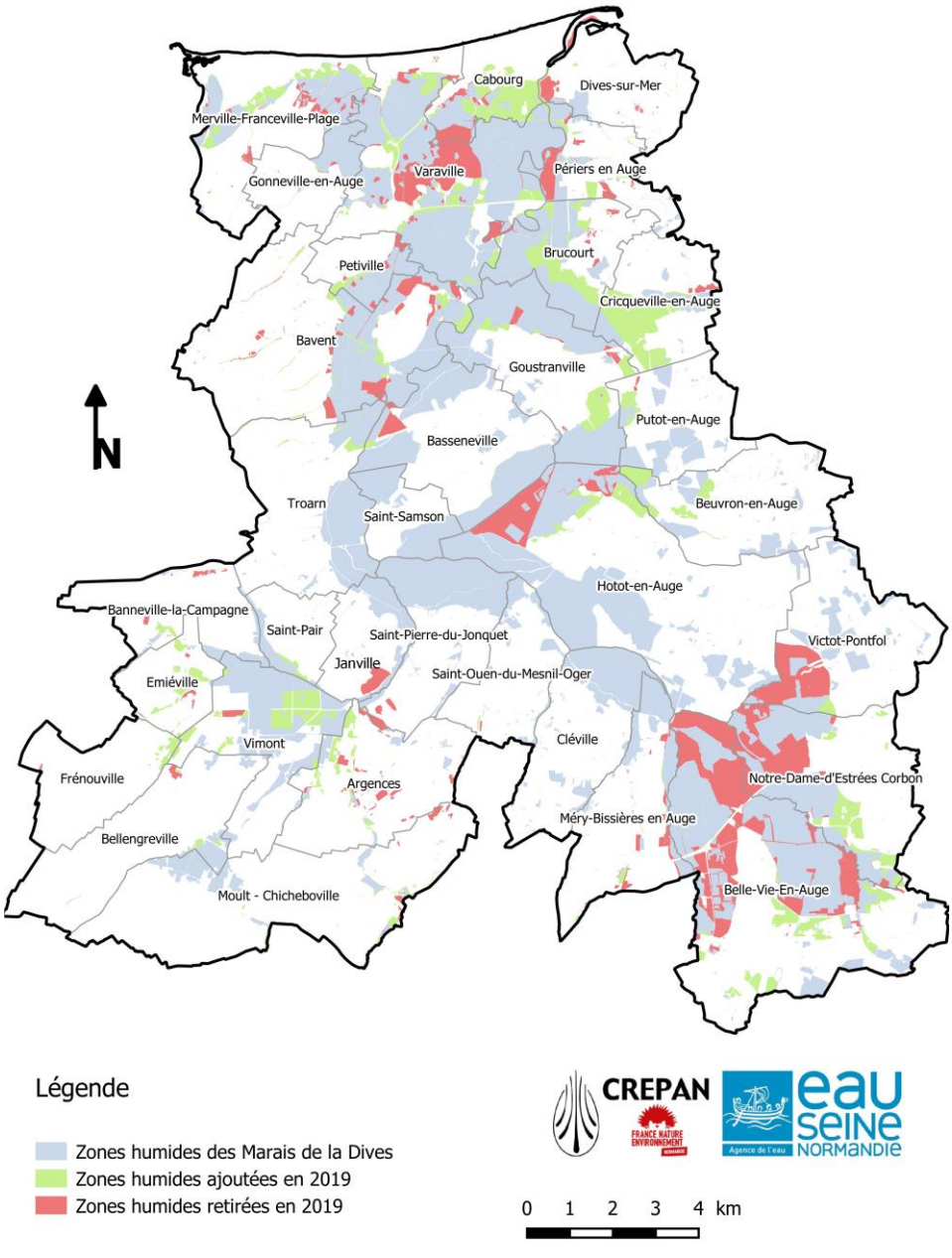
Classement des zones humides

Contexte

Les Marais de la Dives possèdent une des plus grandes zones humides de Normandie, avec environ 9 300 ha. C'est la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui définit ce bornage. Or, au dernier trimestre de 2019, la délimitation des zones humides en Normandie a été mise à jour. Ainsi, de nombreuses parcelles ont été classées en zone humide mais un certain nombre ont aussi été déclassées passant de 9 282 ha à 9 031 ha pour les Marais de la Dives.

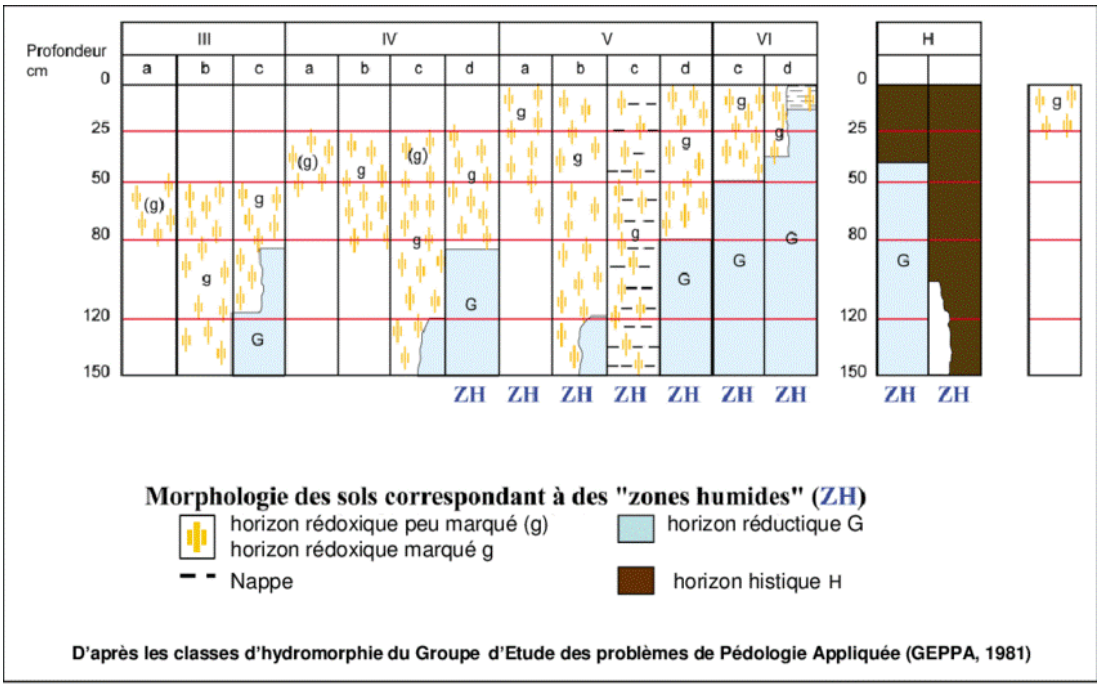
Cette délimitation est produite à partir d'un ensemble de données numériques (orthophotoplans, courbes de niveau, etc.) et très rarement à partir d'études de terrain. Cependant, le CREPAN, avec sa connaissance du territoire, a émis quelques réserves pour plusieurs secteurs déclassés et en a informé la DREAL. L'association est encore en discussion avec les services instructeurs pour savoir si nos propos doivent être accompagnés d'une étude de terrain.

De plus, le CREPAN continue, toujours en concertation avec la DREAL, de travailler avec les agriculteurs pour proposer de nouvelles parcelles à classer en zone humide avec des études de terrain. L'objectif de ces démarches est de rendre éligible ces parcelles à la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Cette année, grâce à ses études de terrain, le CREPAN a proposé à la DREAL de classer en zone humide une parcelle de 4 ha.



Études et relevés

Afin de statuer sur le caractère humide ou non d'une parcelle, des relevés pédologiques et/ou botaniques sont réalisés perpendiculairement aux courbes de niveaux ou en suivant la limite de la végétation hygrophile. Par la suite, les relevés pédologiques sont classés selon la classification d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA) de 1981. Ce classement permet de statuer sur le caractère hydromorphe du sol étudié, indiquant la présence de zone humide ou non.





Horizon rédoxique

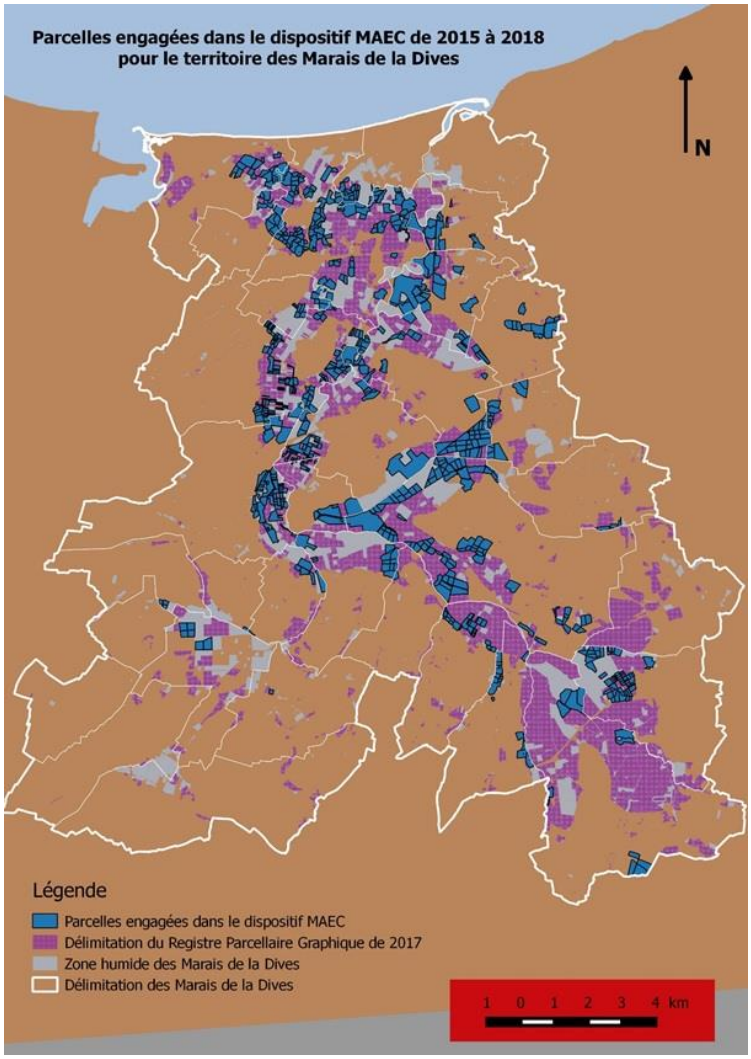


Horizon réductique avec des traits rédoxiques

Animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique des Marais de la Dives

Les Marais de la Dives possèdent une identité agricole traditionnelle orientée vers l'élevage bovin. Le CREPAN, en tant qu'animateur, essaie de porter le maximum de projets permettant à cette agriculture de prospérer. Malheureusement, comme en 2019, la Région n'a pas permis la mise en place d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique en 2020. Ainsi, aucun territoire Normand n'a eu la possibilité de proposer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux agriculteurs. Cependant, les exploitants engagés dans ce dispositif en 2015 sont arrivés, cette année, au terme de leurs contrats. La Région leur a donc donné la possibilité de prolonger leur(s) engagement(s) pour un an. Le CREPAN, opérateur agréé lors des anciennes campagnes de contractualisations, les a donc accompagnés dans leurs démarches. Il a aussi renseigné et accompagné l'ensemble des agriculteurs engagés en 2016, 2017 et 2018 dans l'application de leurs cahiers des charges (vérification des dossiers lors des contrôles, suivi des cahiers d'enregistrement des pratiques, etc.). Ce sont donc 32 agriculteurs qui ont été accompagnés en 2020.

Pour rappel, depuis 2015, ce sont **2 494 ha** de zone humide, soit 36,6 % de la surface contractualisable (6 408,59 ha d'après le Registre Parcellaire Graphique de 2019), qui ont été engagés dans une MAEC à enjeux localisés. Cela représente **89 exploitations rencontrées** depuis le début.



Actualisation des données agricoles

Pour pouvoir proposer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur les Marais de la Dives, le CREPAN doit répondre à un appel à projet (AAP) édité par la Région. Comme de nombreux AAP, la candidature de l'association doit remporter un nombre suffisant de points pour être retenu. Or, pour obtenir la note maximale, les données utilisées pour présenter les enjeux agricoles et environnementaux doivent être récentes. La dernière enquête agricole datant de 2014, le CREPAN a réalisé une nouvelle enquête auprès des exploitants des Marais de la Dives pour actualiser ses données. Malheureusement, avec le contexte sanitaire actuel, seules 43 exploitations ont été enquêtées. L'association devra donc continuer et finaliser cet audit en 2021.

Obligation Réelle Environnementale (ORE)

L'obligation Réelle Environnementale (ORE) est un nouvel outil juridique créé en France par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016. Il permet aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement. Ainsi, un cahier des charges respectueux de l'environnement est signé par le propriétaire et un co-contractant (commune, association, etc.) pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Le CREPAN, très intéressé par ce nouveau dispositif, l'a proposé à une dizaine de propriétaires sur les Marais de la Dives. Nous travaillons, dès lors, avec un propriétaire à l'établissement d'une ORE sur ses propriétés

Lutte contre la populiculture en zone humide

Suivi annuel des peupleraies sur l'ensemble du territoire

Depuis l'étude du CREPAN de 2011, un suivi annuel de l'évolution des peupleraies est réalisé sur le terrain afin d'actualiser notre base de données et de connaître la tendance actuelle de cette activité. Au cours de l'automne 2019, de nombreuses peupleraies ont été exploitées suite à la tempête de janvier 2018. L'actualisation du premier semestre 2020 a permis de faire un bilan sur le nombre d'hectares exploités et de rencontrer plusieurs propriétaires pour échanger sur leur système d'exploitation forestière. A la suite de ce suivi, nous avons cartographié 373,92 hectares de peupleraies au sein des Marais de la Dives (en 2019 : 403 hectares). Cependant, l'inventaire de cette année est à nuancer car nous ne connaissons que partiellement le devenir des peupleraies exploitées.

Enquête auprès des propriétaires et entreprises forestières

Le CREPAN a profité du contexte actuel d'exploitation des peupleraies pour contacter les propriétaires afin de récolter des retours d'expériences, des données chiffrées et d'étudier la rentabilité de cette activité sur le territoire. Ces entretiens sont donc un vecteur de sensibilisation pour amorcer des projets de reconversion en prairies car le CREPAN rencontre les propriétaires lors de l'exploitation des boisements, avant toute replantation. Afin de compléter notre base de données le CREPAN a contacté chaque commune dont une partie du territoire communal faisait l'objet d'une exploitation de peupliers afin d'obtenir le nom des propriétaires. Cette démarche a permis de récupérer 20 contacts avec qui nous échangerons en 2021 dans le but de continuer l'enquête.

Accompagnement des collectivités

Le CREPAN continue de travailler sur l'élaboration d'un règlement de boisement sur le territoire. Cependant, c'est un outil complexe demandant une mobilisation forte des élus qui a été impactée par le report des élections et la situation sanitaire. Les élus de Normandie Cabourg Pays d'Auge (communauté de commune au Nord des Marais) sont dans l'attente d'une réunion avec la communauté de communes Val-es-Dunes (Sud-ouest des Marais). En parallèle de cette démarche, le CREPAN continue de répondre aux interrogations des élus locaux et des usagers du territoire.

Suivi des niveaux d'eau

Le CREPAN travaille depuis plusieurs années avec les deux Associations Syndicales Autorisées (ASA) pour améliorer leurs pratiques. L'objectif de l'animation du CREPAN sur cette thématique est d'élaborer un calendrier de gestion sur l'ensemble du territoire des Marais de la Dives de manière concertée. Les interactions entre le système fluvial de la Dives et le réseau de fossés ainsi que leur fonctionnement respectif sont complexes et difficiles à analyser. C'est pour cela que le CREPAN souhaite mettre en place un suivi des niveaux d'eau à l'échelle des Marais de la Dives avec la pose d'échelles limnimétriques et la création d'un réseau d'observateurs. Les réunions de travail concernant la pose d'échelles limnimétriques ont dû être annulées suite à la situation sanitaire mais le CREPAN a continué, tout au long de l'année, d'affiner la compréhension du fonctionnement du marais.

Intégration des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme

Les pressions sur la zone humide des Marais de la Dives sont nombreuses et diverses. Parmi elles, l'urbanisation grignote de plus en plus les milieux naturels humides. Afin de limiter les impacts des aménagements urbains, le CREPAN accompagne les élus locaux dans l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : réunions préalables à la révision des documents, participation directe en tant que Personne Publique Associée (PPA), échanges sur des points précis, etc. Si le CREPAN n'est pas identifié comme PPA par les bureaux d'étude, nous intervenons au stade de l'enquête publique. A titre d'exemple, le CREPAN a répondu à l'enquête publique concernant la commune de Beuvron-en-Auge et les remarques ont été prises en compte dans le document d'urbanisme finalisé. Nous avons également contribué à l'enquête publique sur le Plan de Prévention des Risques Littoraux (*PPRL*) de l'Estuaire de la Dives.

Accompagnement des élus dans la protection des Marais de la Dives

Journée de formation à destination des élus

Au cours des dernières années, le CREPAN a organisé deux formations de 5 jours à destination des élus du territoire pour les accompagner dans la préservation de la zone humide. Ces journées sont très appréciées et dans l'objectif de continuer de former les élus du territoire, le CREPAN en partenariat avec FNE, souhaitait organiser une journée sur la thématique du juridique et la préservation des zones humides. Elle était composée d'interventions en salle animées par les structures référentes (DREAL, AESN, DDTM, OFB, etc.). Suite à la situation sanitaire, cette journée initialement prévue au printemps a été reportée en 2021.

La Trame Verte et Bleue sur Brucourt

La commune de Brucourt œuvre depuis plusieurs années pour la protection de la zone humide sur son territoire communal. Mme Besson, maire de Brucourt, a souhaité décliner la trame verte et bleue à son territoire pour l'inclure, dans un avenir proche, dans ses documents d'urbanisme. Le CREPAN a alors travaillé avec les élus pour mettre en place un stage de 4 mois sur cette thématique. C'est Julie Lecoq qui a réalisé ce projet. Ces cartes ont été transmises à la commune et nous attendons d'avoir plus de connaissances sur la biodiversité de Brucourt pour valider certaines hypothèses

Stratégie foncière sur la commune d'Argences

Le CREPAN travaille avec l'ensemble des collectivités du territoire sur la préservation des zones humides et sur certains secteurs, cette protection passe par l'élaboration d'une stratégie foncière. C'est le cas sur la commune d'Argences qui possède plusieurs hectares de l'entité « Marais de Vimont ». C'est un marais altéré par une très forte exploitation de peupleraies, des cultures et des jardins de particuliers. Après réflexion, les élus ont souhaité initier une stratégie d'acquisition foncière et ils ont commencé à acheter des parcelles. L'accompagnement d'Argences se fait en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives qui agit sur la Muance.

Accompagnement d'un groupement de communes au cœur du marais

Le CREPAN œuvre en collaboration avec les communes de Saint-Samson, Basseneville, Goustranville, Hotot-en-Auge et Brucourt pour la préservation du marais. Cet accompagnement s'est traduit par plusieurs réunions pour échanger sur les modalités d'actions : partenariat avec le Conservatoire du Littoral pour une stratégie foncière, collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels dans le cadre du Programme Régional d'Action en faveur des Mares (PRAM), échanges sur les documents d'urbanisme et nous avons également réfléchi à l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Participation aux ateliers territoriaux sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge

Dans la suite du projet de Charte sur les Marais de la Dives, la DDTM du Calvados et la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ont répondu à un appel à projet national pour organiser des ateliers de territoire. La démarche des Ateliers des Territoires est « un dispositif de pilotage et d'animation du débat politique et opérationnel pour faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet ». Le projet a débuté par une visite des marais et nous sommes intervenus à cette occasion pour présenter notre animation et les enjeux du territoire. Suite à cela, un atelier a été organisé en 2020. Il a réuni l'ensemble des acteurs du territoire pour réfléchir aux scénarios de transition écologique possibles. Les prochains ateliers auront lieu en 2021.

Partenariats avec les autres acteurs locaux

Afin d'assurer une animation territoriale cohérente et efficace sur les Marais de la Dives, le CREPAN a su, au fil des années, développer un réseau de partenariats important qui lui permet de répondre à l'ensemble des questions techniques et/ou réglementaires. C'est également un vecteur de reconnaissance de l'importance de cette zone humide et du patrimoine naturel qu'elle abrite. Ces partenariats peuvent notamment être illustrés par les exemples suivants :

Les Amis des Marais de la Dives

Acteur naturaliste fondamental et historique du territoire, cette association est reconnue par l'ensemble des acteurs du territoire. Elle œuvre pour la préservation des zones humides en réalisant des inventaires, en sensibilisant le grand public et en établissant divers partenariats. Ses compétences en font un partenaire incontournable des différents projets de territoire et le CREPAN l'intègre dès que possible dans les différents projets des marais de la Dives : restauration de zone humide, inventaires naturalistes, expertises, etc.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados

Les gabions occupent une grande partie des Marais de la Dives avec plus de 230 mares sur les 10 000 hectares de zone humide. Le CREPAN a donc initié un partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados pour réaliser des inventaires sur des gabions et ainsi connaitre un peu plus le rôle de ces terrains dans l'accueil de la biodiversité. Les inventaires devraient avoir lieu au printemps prochain.

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives

Le territoire d'animation de cette structure est l'ensemble du bassin versant de la Dives. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives a fait appel à un bureau d'étude pour réaliser une étude sur la dynamique fluviale de la Dives. L'objectif est d'accompagner les collectivités dans la définition de leur système d'endiguement. Le CREPAN échange à de nombreuses reprises avec eux sur de diverses thématiques et nous travaillons en collaboration sur la commune d'Argences.

Actions de **sensibilisation**

Les Enfants du Patrimoine

En partenariat avec le CAUE du Calvados, le CREPAN a organisé 2 ateliers à destination des écoles primaires dans le cadre de la journée des Enfants du Patrimoine. Le thème était le paysage et les animations abordaient l'importance des zones humides à travers l'étude des cycles de l'eau. Suite à la situation sanitaire, les écoles qui avaient réservées les créneaux n'ont pas eu l'autorisation de se déplacer et les animations ont été reportées en 2021.

Valorisation des dispositifs d'aide à la plantation de haies

Depuis plusieurs années les exploitants Normands souhaitent recréer des haies. Les agriculteurs des Marais de la Dives ne font pas défaut à cette tendance. Ils souhaitent eux aussi réhabiliter un maillage bocager. Leur projet concerne rarement les parcelles de marais mais plutôt les parcelles de haut pays ou celle à l'interface de la zone humide. Or ce sont justement ces parcelles qui sont intéressantes pour lutter contre le ruissellement et l'érosion. A ce titre, le CREPAN a souhaité organiser deux journées durant lesquelles les différents dispositifs d'aides à la plantation de haies, disponibles dans le Calvados, auraient été présentés par leur animateur. Ainsi, le département du Calvados, le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives, la nouvelle commune de Valdallière et un exploitant ayant planté plusieurs centaines de mètres de haies avec l'aide du département devaient intervenir lors de ces journées. Malheureusement, dans un contexte sanitaire compliqué, ces deux journées ont dû être annulées et le CREPAN a prévu, en 2021, d'aller directement à la rencontre des inscrits pour leur présenter les dispositifs d'aides financières mis à leur disposition.



Actions du pôle éco-consommation et déchets

Actions de développement de l'économie circulaire

Co-Animation du réseau #M!EUH

#M!EUH est un réseau d'acteurs (commerces, entreprises, associations, établissements publics, particuliers) qui prônent et œuvrent au quotidien, chacun à leur niveau et dans leur domaine d'activité, à l'amélioration de nos pratiques d'achat pour aller vers une consommation plus responsable. Le réseau agit, en rendant visible l'offre économique responsable et de proximité via une plateforme internet. Pour cela, la feuille de route de #M!EUH se compose de 3 blocs :

La création de la plateforme numérique présentant un annuaire illustré par des cartographies thématiques ainsi qu'un volet pédagogique expliquant pourquoi il est nécessaire de consommer responsable.

La mise en place d'une stratégie de communication à l'échelle de la région visant à mettre en avant la plateforme et donc les structures qui y sont référencées.

La mobilisation des collectivités et la mise en place de relais d'information sur les territoires.



#M!EUH s'appuie sur un Comité de pilotage constitué par la Région Normandie, l'ADEME, la DIRECCTE, la DREAL, la CRESS, l'ARE Normandie, le Collectif normand des ressourceries et des acteurs du réemploi, Normandie Equitable, le CREPAN et le CTRC. Il est co-animé par la Région, Normandie Equitable, le CTRC et le CREPAN.

L'année 2020 a été une année de calage, avec la prise en compte de d'autres démarches Régionales : le RolloN et la plateforme « Au rendez-vous des Normands » qui, suite à la crise sanitaire, a souhaité mettre en relation des consommateurs avec les producteurs alimentaires locaux. Une plénière devait avoir lieu en juillet, mais cette dernière a été annulée à cause de la crise sanitaire.

Pour ce projet, le CREPAN a participé à plusieurs réunions : préparation et participation aux comités de pilotage, construction de la plateforme, préparation de la plénière et du groupe mobilisation.

La plateforme sera proposée avec les 2 autres démarches : Le RolloN et les Circuits courts au sein du site internet « Au rendez-vous des Normands » (ARDN) porté par la Région : https://aurendezvousdesnormands.fr/
Tout était prêt pour un lancement de la plateforme début 2021, avec plus de 300 offres répondants à la Charte #M!EUH.



Sensibilisation du grand public au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire

Pionnier normand du développement de l'économie circulaire, le CREPAN possède différents outils ludiques du mode de vie Zéro Déchet et de l'Anti-Gaspi :

- Le Stand Zéro Déchet Zéro Gaspi
- L'animation « Qui veut gagner des millions d'économies »
- Le « Jeu des alternatives », permettant de trouver pour chaque objet jetable son alternative réutilisable
- La valise Zéro Déchet
- Le Guide « le Zéro Déchet en pratique »

Le CREPAN est intervenu auprès du grand public, afin d'apporter des solutions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire lors du forum Développement Durable de la FCBN à l'ENSICAEN.

Le CREPAN intervient directement au sein des formations professionnelles, plusieurs interventions d'une demi-journée ont été réalisées auprès des étudiants de l'IRTS lors de la semaine « L'Activité, Outils de Médiation Éducative et Sociale » en février.

Labellisation E3D

À la suite de la sollicitation du Conseil départemental du Calvados et du Graine, le CREPAN a accompagné le collège Jean Moulin de Caen dans sa démarche de labellisation « E3D* » niveau 1.

**E3D : établissement en démarche de développement durable.*

Formation tarification incitative pour les associations normandes



En 2020, le CREPAN s'est associé à sa fédération nationale, France Nature Environnement, pour mener une formation sur la tarification incitative auprès de ses membres associatifs. Cette formation est également proposée sur d'autres Région par FNE. Considérant la crise sanitaire, il a été fait le choix de construire une formation à distance, sous la forme de webinaire. Ainsi un parcours de 3 webinaires a été proposé.

Webinaire 1 : Comprendre le coût et le financement des déchets
Webinaire 2 : Agir sur les freins et les leviers pour mettre en place la TI
Webinaire 3 : Atteindre ensemble l'objectif de 30% de population en TI

Ces webinaires sont visibles en replay sur la page YouTube du CREPAN :
www.youtube.com/playlist?list=PLYo2KFMN5yFleOc2wOp9dKlTlz885rGwM

Adaptation du tourisme normand au changement climatique

Ses paysages variés, son patrimoine architectural, culturel, historique et environnemental foisonnant font de la Normandie l'une des régions françaises les plus visitées.

D'après les prévisions, une **augmentation du tourisme** en Normandie est prévue pour les années à venir. L'augmentation du nombre de touristes entraînera une **aggravation des pressions sur les espaces naturels, un accroissement des pollutions, ainsi que des conflits d'usage sur les ressources en eau et en énergie** (par exemple, la pression du tourisme est la plus forte au moment où les ressources en eau sont rares). Les fortes chaleurs et épisodes caniculaires, dorénavant récurrents en été, ont pour effet d'attirer en Normandie des touristes à la recherche de températures plus douces.

Dans ce contexte, il est pertinent de prendre en compte le fait que 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont dues au tourisme (selon des études prenant en compte transport, alimentation, hébergement et achats des voyageurs). Cette hausse du tourisme aurait donc pour conséquence l'**aggravation des émissions de gaz à effet de serre**, en contradiction avec les objectifs de limitation du réchauffement global de la planète.

L'adaptation du tourisme à ces enjeux implique la conception d'une offre touristique qui devra prendre en compte les effets territoriaux du changement climatique, en veillant à ne pas aggraver la situation par la mise en place de mesures fortement émettrices de gaz à effet de serre (généralisation de la climatisation, etc.).

- Objectifs

Dans ce contexte, le CREPAN animera de décembre 2019 à mai 2022 une opération auprès des professionnels du tourisme et leurs représentants avec les objectifs suivants :

- **Construire et formaliser une feuille de route normande pour aller vers un tourisme durable prenant en compte la nouvelle donne du dérèglement climatique.**
- **Amener l'offre touristique à répondre aux enjeux du changement climatique, dans le cadre d'une économie circulaire.**

Ce projet se déroule en partenariat avec l'ADEME Normandie, la Région Normandie et le Comité Régional du Tourisme.

1.1 Benchmark et état des lieux des études et connaissances

Le CREPAN a participé à plusieurs événements en lien avec la thématique du projet, notons par exemple :

- Afterwork Tourisme durable en Normandie au Havre
- Exposition « 2100 L'Odyssée de l'estuaire »
- Journée Tourisme Durable : French Time-Clef Verte
- Atelier RNDD 3

Dans l'objectif d'identifier les acteurs clés, le CREPAN a réalisé un **répertoire des acteurs du tourisme.**

Le **recensement des labels** a permis un comparatif des critères de sélection de 3 labels : La Clef Verte, Ecolabel, Gîte Panda.

De même, le CREPAN a **recensé les outils en lien avec la thématique du projet et étudié les aides disponibles pour les acteurs du tourisme** leur permettant de se tourner vers un tourisme responsable (ADN, FACIT, ADEME).



Castel Camping Le Brévedent (14) - Journée tourisme durable, le 29/09/20

Le CREPAN a réalisé un benchmark des acteurs opérationnels du tourisme réalisant des actions exemplaires (via les labels, université du tourisme durable et afterworks).

1.2 Inventaire des études et plans sur la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique en Normandie

Le CREPAN a rencontré plusieurs structures spécialisées dans l'étude du changement climatique, notons par exemple la SCIC Les 7 Vents à Coutances, le réseau Eau et Énergie de France Nature Environnement et le CPIE Collines Normandes à Ségrie-Fontaine.

Il a inventorié et identifié les études, schéma et plans existants (ex : PNACC) portant sur l'adaptation au changement climatique et recensé les études de vulnérabilité (DREAL, GIEC, AESN, DATAR, …). De même, le CREPAN a recensé les études et statistiques permettant d'évaluer le potentiel d'émissions de gaz à effet de serre des différentes activités touristiques (transport, climatisation, etc.). Par exemple, le Calculateur carbone de la Fondation GoodPlanet est un outil intéressant pour les entreprises.

- **Transposition des impacts et mesures d'adaptation au secteur du Tourisme**

Le CREPAN a réalisé une **synthèse des impacts prévisibles liés au changement climatique** par types de territoires et type d'activités touristiques ; et les **mesures d'adaptation les plus sobres possible en carbone**.

Après analyse des simulations climatiques de Météo France, de la DATAR et du GIEC, le CREPAN a identifié les acteurs à interroger prioritairement selon les impacts observés sur le territoire.

1.3-Rapprochement avec les acteurs institutionnels et professionnels du tourisme normand

Dans l'optique d'identifier les personnes, structures, relais nécessaires à impliquer dans le projet et connaître leurs actions et besoins, le CREPAN a échangé avec plusieurs acteurs, notamment des collectivités et associations, notons par exemple : la Région Normandie, la CdC Granville Terre et Mer, Parc Cotentin Bessin, CdC Coutances mer et bocage, Gites de France – Calvados, Association pour le **tourisme équitable et solidaire,** Agir pour un Tourisme Responsable (ATR), Acteurs du **Tourisme Durable** (ATD), **Labels Clef Verte & Pavillon Bleu, Domaine** du Centaure (27), **Manoir** de Surville (27), **Domaine** de la Tour (14), cabinet Fieldwork projet « Tierce forêt » et 4 **offices de tourisme**.

Ces entretiens ont permis au CREPAN de préparer avec eux l'identification des acteurs opérationnels à interviewer : loueurs, hôteliers, restaurateurs etc.



Le Domaine du Centaure (27) - www.ledomaineducentaure.com

En partenariat avec le Comité Régional du Tourisme, le service tourisme de la Région Normandie et l'ADEME Normandie, le CREPAN a organisé la réunion de lancement du projet le 31 janvier à Colombelles (14).
L'ordre du jour était le suivant :

1. Adaptation du Tourisme Normand au Changement Climatique
2. Présentation du projet « Tourisme Durable en Normandie »
3. Temps de travail collectif pour identifier ensemble les initiatives d'adaptation

Présentations et compte-rendu disponibles sur le site du CREPAN « Tourisme & Climat »

1.4 Sélection d'acteurs professionnels du tourisme normand

Le second comité de pilotage a eu lieu le 9 juillet, en distanciel.
L'ordre du jour était le suivant :
- Présentation de l'état d'avancement du projet
- Impacts du changement climatique et solutions
- Validation de la mise en œuvre de l'enquête

Présentation et compte-rendu disponibles sur le site du CREPAN « Tourisme & Climat »

1.5 Enquête auprès des acteurs du tourisme normand

Le CREPAN a construit une méthodologie de « diagnostic » permettant : de recueillir les informations nécessaires à la construction d'une feuille de route et d'établir un diagnostic de territoire, auprès des acteurs opérationnels sélectionnés.

Plus précisément :

- Rédaction d'un guide d'entretien adapté aux acteurs opérationnels
- Création d'une enquête en ligne pour les acteurs du tourisme
- Création d'un protocole de prise de contact pour les amener à s'intéresser au sujet
- Création d'un argumentaire à destination des acteurs du tourisme pour se tourner vers le tourisme durable
- Préparation de la mise en œuvre de l'enquête

L'enquête des acteurs touristiques débutera en septembre 2021.

Actions pour développer l'alimentation durable

Participation au réseau des PAT normands

Le réseau des Projets Alimentaires Territoriaux normands est animé par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN) et soutenu au niveau de l'animation par le CREPAN. Cette année, en accord avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), le CREPAN a animé deux ateliers portant sur l'intégration des démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les PAT et participé à la modération de la réunion plénière qui a été organisée en mode webinaire :

- Construction et animation de l'atelier **« Comment, via la démarche de PAT, impulser une dynamique de réduction du gaspillage alimentaire sur l'ensemble du territoire ? »**
- Modération de la plénière

Le CREPAN répond également à des sollicitations de structures porteuses de PAT, souhaitant intégrer le gaspillage alimentaire, comme par exemple le PNR du Perche, Caen Métropole (participation à des rencontres), CU le Havre Seine Métropole et Lisieux Agglomération.

Consommer durable en épiceries solidaires

En novembre, nous avons lancé le projet "Consommation durable en épiceries solidaires". Il est porté par l'ANDES, le réseau des CIVAM et le CREPAN , soutenu par l'ADEME Normandie dans le cadre de l'appel à projets Alimentation Durable de l'ADEME-DRAAF-DREAL.

Ce projet repose sur 3 grands objectifs :

- Développer le glanage agricole solidaire ;
- Sensibiliser au gaspillage alimentaire les usagers des épiceries solidaires de Seine-Maritime ;
- Accroître la part d'aliments locaux vendus au sein des épiceries solidaires.



Rencontre des épiceries solidaires du Havre, le 10 décembre 2020

Le mois de décembre a été consacré à la rencontre de 8 épiceries volontaires.

Développer la consommation de légumineuses normandes

Selon le rapport Agrimonde (INRA/CIRAD, 2009), l'agriculture ne pourra nourrir les 9 milliards d'habitants de la planète en 2050 que si la consommation individuelle des produits d'origine animale ne dépasse pas 500 kcal/j, alors que la consommation en Europe de l'Ouest est supérieure à 1000 kcal/pers./jour.



Blanquette végétarienne par Garance Lefranc, volontaire en service civique

C'est pourquoi le pôle éco-consommation et déchets du CREPAN a débuté cette année, le projet de développement sur la consommation de légumineuses locales. Ce projet a vu le jour grâce au soutien de la DRAAF* Normandie et à la volonté des deux territoires dotés de PAT* : Le Havre Seine Métropole et de Caen Normandie Métropole.

Ce projet sera mis en œuvre en 2021.

Retrouvez sur le site la DRAAF notre Guide des actions en Normandie dans le cadre des PAT :

www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr

**DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.*

**PAT : Projets Alimentaire Territorial.*

Actions portant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le RÉGAL (Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire)

Le RÉGAL Normandie est une communauté de travail composée des acteurs régionaux de la chaîne alimentaire. Créé en 2014, il a pour but d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Il est constitué d'un comité de pilotage composé de structures institutionnelles et associatives : l'ADEME, l'État (DRAAF, DREAL), la Région Normandie, l'AREA Normandie, le GRAINE Normandie, le CREPAN et le CTRC de Normandie.

Retrouvez la plaquette de présentation du RÉGAL sur www.regal-normandie.fr.

L'animation du RÉGAL est une part importante de l'activité des 2 salariées et des bénévoles du pôle Éco-consommation et Déchets.

Dans les actions réalisées en 2020, retenons :

- L'animation et gestion du réseau du REGAL
- L'organisation des Assises des 12 et 13 novembre
- La promotion du RÉGAL et la mobilisation de nouveaux membres (via le groupe communication)
- Le conseil et l'accompagnement des acteurs et membres du RÉGAL
- L'animation des 3 groupes du RÉGAL : Communication, Restauration collective et Valorisation des pertes agricoles

Animation du réseau

Dans le cadre de l'animation du RÉGAL, le CREPAN, a entre autres promu la charte d'engagement réciproque, participé à l'animation du club NECI et diffuser divers outils.

La gestion des membres et des correspondants demande des actions continues tout au long de l'année afin de mettre à jour la base de données des contacts. En 18 mois, le nombre de correspondants a évolué de 340 à 505, et le nombre de structures signataires de la Charte de 45 à 94.

Sur la plateforme NECI, le RÉGAL Normandie est un des clubs ayant le plus de membres avec 56 membres à la fin 2020 (*43 à l'été 2019*). Des documents y sont régulièrement mis à jour par le CREPAN.

Le fonctionnement du RÉGAL repose sur son Comité de pilotage. Il est composé de : l'ADEME, l'État (DRAAF, DREAL), la Région Normandie, l'AREA Normandie, le GRAINE Normandie, le CREPAN et le CTRC de Normandie. Il s'est réuni 5 fois en 2020. Lors de ces comités on évalue l'activité du RÉGAL, construit les feuilles de routes, prépare les événements tels que les Assises.

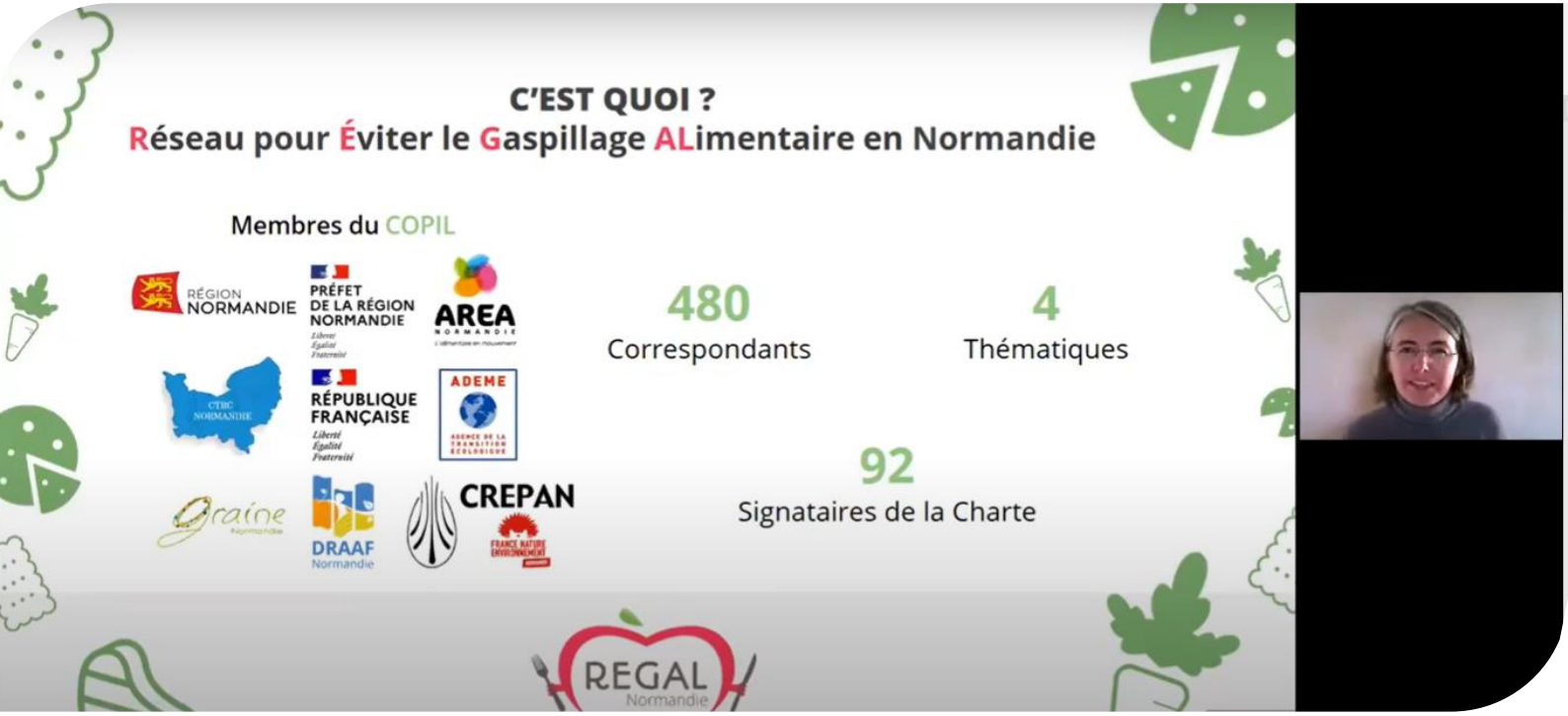
Organisation des assises 2020

Cette année, le RÉGAL Normandie a dû annuler les Assises qui étaient prévues en présentiel en juin, et les a remplacées par des Assises régionales de la réduction du gaspillage alimentaire en distanciel. Pour cela, il a fallu adapter le programme initial, créer un site, s'équiper, inviter des intervenants à participer via ZOOM... Ce fut une première pour l'équipe.

Nous pouvons dire que le challenge a été réussi puisqu'au total, sur les deux journées consacrées aux Assises, plus de 140 personnes se sont connectées !

Répartis entre plénières et ateliers participatifs, les thèmes de la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration, du don alimentaire, de l'impact du Covid sur le gaspillage, des leviers pour atteindre les objectifs de la loi EGALIM, du glanage agricole, ont été abordés. Des intervenants de qualité nous ont fait l'honneur d'être présent avec par exemple Éric Prud'homme, directeur de l'ADEME Normandie, ou des élues comme Mme la députée Graziella Melchior.

Retrouvez le replay sur la chaîne YouTube du RÉGAL Normandie
et plus d'informations sur www.RÉGAL-normandie.fr/assises-normandes



Ouverture des assises Régionales de la réduction du gaspillage alimentaire 2020

La promotion du RÉGAL et la mobilisation de nouveaux membres

Dans les actions réalisées en 2020, retenons :

- Organisation des réunions du groupe communication
- Valorisation du RÉGAL sur la majorité des réseaux sociaux
- Valorisation des membres du RÉGAL Normandie : guide actions
- Veille sur le gaspillage alimentaire et diffusion d'information aux membres
- Création de l'identité visuelle du RÉGAL et du nouveau site internet (ci-après)



Retrouvez le RÉGAL Normandie sur les réseaux sociaux :

Facebook
@RÉGALNormandie

Instagram
@RÉGALnormandie

YouTube
@RÉGALNormandie

Twitter
@RÉGALNormandie

LinkedIn
@RÉGALNormandie

Identité visuelle :



En avril, le RÉGAL a lancé un **Challenge anti gaspi** sur Facebook et Instagram. Jusqu'à 68 personnes ont participé à ce challenge numérique.



Valorisation du RÉGAL Normandie au de-là de la Normandie

- Contribution au bilan du Pacte II de lutte contre le gaspillage alimentaire (MAA)

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a interpelé les DRAAF afin qu'elles réalisent un bilan du Pacte II de lutte contre le gaspillage alimentaire pour chaque Région. La DRAAF et le RÉGAL Normandie ont rédigé ensemble ce bilan.

- Première rencontre des RÉGAL Normandie en France (ADEME)

Participation à l'organisation et l'intervention lors de la **première réunion des RÉGAL** français portée par l'ADEME nationale.

- Échanges avec d'autres RÉGAL français

L'association **FNE Pays de la Loire** a contacté le RÉGAL Normandie pour demander des conseils et des outils afin d'envisager de construire un tel réseau dans leur région. Julie LOMBION Animatrice du **RÉGAL'im de PACA** a également sollicité l'expérience du RÉGAL Normandie.

- Parangonnage sur la lutte contre les pertes agricoles et le gaspillage alimentaire (MAA)

Le **Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation** a donné une lettre de mission au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) sur les pertes alimentaires et le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre le RÉGAL Normandie a été auditionné par Elisabeth Mercier afin de recueillir des éléments pouvant contribuer à cette mission.

- Audition du Conseil Economique, Sociale et Environnemental (CESE)

Le **CESE** s'est vu confier le rapport « Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires ». Ils ont souhaité aborder la question du gaspillage alimentaire et se sont donc intéressés aux RÉGAL Normandie.

- Enregistrement d'une Vidéo pour les Assises nationales de l'économie circulaire

Les 7 et 8 septembre a eu lieu les Assises nationales de l'économie circulaire, en 100% digital. L'atelier 2 était « les Régions au cœur de l'économie circulaire ». La Région Normandie y intervenait et une vidéo était proposée sur les dynamiques normandes en lien avec le club du CREC (Comité Régional Economie Circulaire). Le CREPAN a participé à cette vidéo en représentant le RÉGAL et le Réseau #M!euh.



Intervention et représentation du RÉGAL

Dans l'optique de **mobiliser de nouveaux membres et de promouvoir le RÉGAL Normandie** de nombreuses actions de représentations sont menées par le CREPAN. Ce type d'action a été considérablement réduit suite au Covid. Notons, par exemple, les **interventions lors des évènements professionnels régionaux (ex : Agores) ou les interventions auprès du grand public**, comme la participation sur Radio Tou'Caen à l'émission « Le Labo n° 54 – le gaspillage alimentaire », à "Ensemble c'est Mieux » sur France 3 ou l'intervention sur la lutte contre le gaspillage alimentaire devant les jeunes de la mission local de Bayeux.

Conseil et accompagnement des acteurs et membres du RÉGAL

Le CREPAN a conseillé dans leurs projets de réduction du gaspillage alimentaire différents acteurs normands, notons par exemple : le Département du Calvados pour ses collèges, la ville de Colombelles (14), le SEROC (Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados), la Communauté d'Agglomération Le Cotentin et la Chambre d'agriculture.

Réduire le gaspillage au niveau de la production

Le CREPAN anime, avec le soutien de la Région Normandie, le groupe de travail « glanage agricole et solidaire » du RÉGAL Normandie. Son objectif est de généraliser les opérations de glanage agricole solidaire.



Page du site internet www.regal-normandie.fr

Ce groupe réunit des collectivités généralement dotées d'un PAT (projet alimentaire territorial), des structures relais du monde agricole et solidaire, des centres socio-culturels, des associations d'aide alimentaire, des épiceries solidaires et des restaurants associatifs.

En 2020, le groupe de travail a fait émerger plusieurs projets partenariaux sur le territoire, notamment entre l'ANDES (réseau des épiceries solidaires) et les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), l'association Bande de Sauvages et le collectif Croq'Légumes. Il a également conseillé plusieurs acteurs (ex : Intercom Bernay Terres De Normandie, CDC 4 rivières, PETR Pays de Bray, ADRESS, etc.).

Un de ses temps fort fut les assises régionales du REGAL : l'animatrice du GT, Emilie Da Silva, proposa 3 ateliers :

- Atelier 1 : La réduction du gaspillage dans la restauration éthique et solidaire
- Atelier 6 : Sensibiliser les usagers des associations d'aide alimentaire pour réduire le gaspillage
- Atelier 8 : Agir avec le secteur agricole pour réduire le gaspillage alimentaire

Rendez-vous sur https://www.regal-normandie.fr/acces-assises pour visionner le replay des ateliers.

Retrouvez plus d'informations au sein de l'article « Outils pour mettre en œuvre une opération de glanage agricole » et sur www.regal-normandie.fr/glanage-agricole-solidaire .

Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

L'objectif du CREPAN, dans le cadre du groupe de travail restauration collective du RÉGAL, est de **généraliser les démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.**

L'année 2020 a vu un certain nombre de projet mis en suspens, voire supprimer à cause de la crise sanitaire. Les actions se résument comme suit :

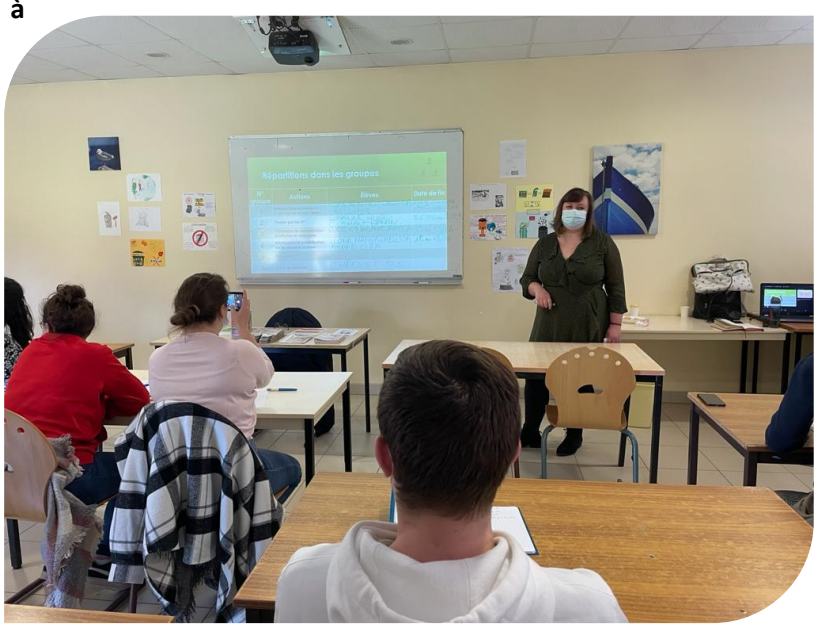
- Interventions ponctuelles auprès de structures
- Accompagnement de collectivités dans leur démarche de réduction du GA
- Mise en œuvre du Défi Assiettes Vides

Interventions ponctuelles auprès de structures

Le CREPAN est régulièrement sollicité par les collectivités et autres acteurs de la restauration collective, sur les démarches de lutte contre le gaspillage. Notons par exemple, du conseil auprès : du service Petite enfance de Colombelles, du SEROC, de la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole, de l'Agglomération Lisieux, de la Communauté d'Agglomération du Mont Saint Michel, du restaurant administratif du Havre, de l'association Epireuil, etc.

Accompagnement de collectivités dans leur démarche de réduction

L'accompagnement de la MFR « La Pommeraye » à Saint-Désir (14) a débuté en décembre, pour un semestre de mobilisation contre le gaspillage alimentaire. Le CREPAN intervient auprès de la classe de Seconde Professionnelle SAPAT (Service à la personne et aux territoires) avec pour support l'outil pédagogique Stop Au Gaspi. Ce projet est soutenu financièrement et techniquement par Lisieux Normandie dans le cadre de l'appel à projets « Y'a pas de mauvaises graines » à destination des établissements scolaires. Suite à la crise sanitaire, deux accompagnements ont été abandonné à Lisieux (Cité Scolaire Marcel Gambier et Lycée Les Rosiers).



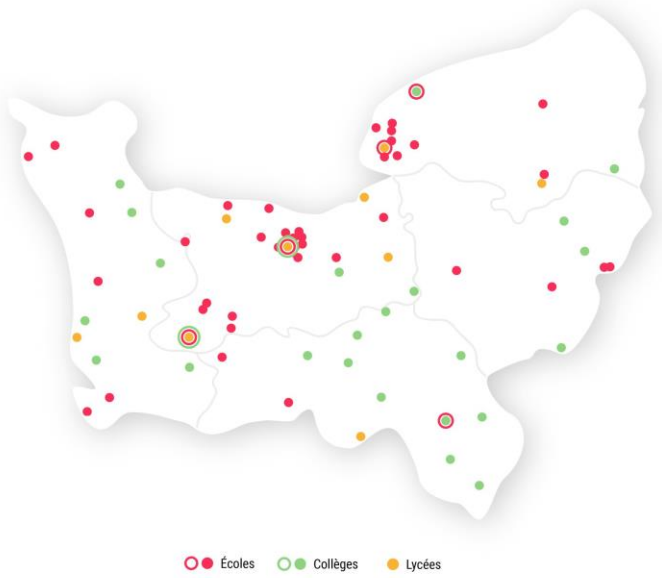
Le CREPAN a accompagné le Havre Seine Métropole (Ex CODAH) en parfaite symbiose avec leurs actions du PAT qui a pour objectif d'augmenter l'approvisionnement en produits locaux. Une première vague d'établissements (8 en tout) ont été suivis en 2019. En 2020, la seconde vague d'établissements, soit 14 écoles, devait être accompagnée de la même manière. Malheureusement, la Covid a chamboulé le projet. Certaines ont donc été reportées début 2021.

Le CREPAN a été retenu pour accompagner 10 collèges du Département de l'Eure. Le projet a été mené début 2020, ainsi les modules 2 ont pu être réalisé en février. Durant le confinement, des réunions à distance ont été organisées avec les établissements, mais le projet n'a pas pu être mené comme initialement prévu.

Mise en œuvre du Défi assiettes vides

Depuis 2017, le RÉGAL de Normandie organise des Défi Assiettes Vides pour accompagner les restaurants collectifs dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (Art L 541-15-3 code environnement). En 2020, le Défi du mois de mai a dû être annulé, seul celui de novembre a pu être mené.

Communes ayant participé
au Défi Assiettes Vides 2020



Malgré la crise sanitaire de nombreux établissements ont participé au Défi de novembre 2020. Le nombre de restaurants collectifs ayant transmis leurs résultats est d'environ 80%.
Avec les 90 établissements inscrits, le défi de novembre 2020 a touché plus de **43 000 jeunes**. Pour l'ensemble des établissements ayant transmis leurs résultats, cela représente environ **67 500 repas servis** durant la semaine et plus de **5 tonnes de nourriture jetée**. À l'échelle d'une année, cela correspond à plus de **180 tonnes**, soit l'équivalent de **460 277 repas gâchés** !

En résumé, les résultats de 2020 montrent, par rapport à 2019, plus de gaspillage dans les écoles ce qui s'explique par les contraintes sanitaires et protocole mis en place suite au Covid. Les moyennes concernant les collèges et lycées sont quant à elles stables.

Retrouvez plus d'informations sur le site du RÉGAL à la page Défi Assiettes Vides, dont le bilan de novembre 2020.

Formation auprès des professionnels de la restauration collective

Le CREPAN intervient dans des formations sur la lutte contre le gaspillage. Habituellement plus d'une dizaine de formation sont réalisées. Cette année 2020 seules 3 ont pu être menées.

- ### Formations proposées par le CNFPT
  - Formation en Intra à Mézidon-Canon, pour les agents de restauration
  - Formation « Conduite de projet lutte GA resto collective » sur 2 jours
  - Formation en Union à Aunay sur Odon, pour les agents de restauration

Un cycle de formation avait été initié en 2019 pour les ACM organisée par le GRAINE et le Département du Calvados. Le CREPAN a mené ces formations en complémentarité avec le CPIE Vallée de l'Orne le 3ème module a été réalisé le 10 mars 2020.

Réduire le gaspillage alimentaire en EHPAD

Le CREPAN agit au niveau des EHPAD depuis 2018. En 2020, il était impliqué en début d'année dans le projet Maison Gourmande et Responsable, et menait un projet avec le SYVEDAC. Pour la première fois, des contacts étaient engagés avec **Silver Fourchette**, structure importante agissant sur l'alimentation en EHPAD et une intervention était prévue lors d'une conférence à Rouen en mars. Celle-ci a été annulée.

Maison Gourmande et responsable

Nathalie Villermet, salariée du CREPAN, fait partie du comité d'experts du projet « Maison Gourmande et Responsable » (MGR, projet national financé par l'ADEME), en tant que référente de la lutte contre le GA.

Le 16 janvier un échange a été fait avec l'ensemble de l'équipe intervenant dans les territoires. Ce projet a été suspendu lors de la crise en mars. Les échanges ont repris à l'automne, entre autre pour envisager des actions et sujet commun pour 2021.



Projet avec le SYVEDAC

Le CREPAN a un partenariat avec le SYVEDAC pour accompagner 20 EHPAD. En 2019, 8 EHPAD ont été suivis. Le projet devait relancer une deuxième vague d'établissements et finir l'accompagnement des premiers. La crise n'a pas permis de toucher d'autres établissements et ceux déjà engagés n'ont pas pu être réunis comme prévu. Il a été décidé de terminer le projet par un dernier échange le 15 décembre en visioconférence.

D'autres échanges ont eu lieu avec des acteurs du territoire pour avancer sur la réduction du GA en EHPAD :

- Relation avec l'ARS et l'ADEME dans l'optique de pouvoir mener à terme des actions en complémentarité ;
- Pendant le confinement, Le RÉGAL Normandie a participé à l'action **« Cœur de Normands »** en mettant en relation des EHPADs et des chefs cuisiniers volontaires souhaitant offrir un goûter aux résidents d'EHPAD.

Réduire le gaspillage alimentaire en restaurant commercial

Le CREPAN a contribué au **groupe de travail « restaurants commerciaux » du RÉGAL**, qui est animé par le GRAINE et le CTRC. Les travaux ont été arrêtés de fin 2019 à l'automne 2020. Ils ont repris à l'automne, le CREPAN a participé aux groupes des 01/10 et 03/12, ainsi que l'atelier des Assises le 12 novembre.

Le réseau Eco-consommation et Déchets peut mener autant d'actions grâce à l'implication forte de Services civiques et bénévoles.

Nous tenons à les remercier très sincèrement pour leurs aides précieuses.

Volontaires en services civiques : Alice BESNIER et Caroline PINABEL

Bénévole : Amandine FRAUDEAU

Études

Participation aux relevés pour le suivi national des ENI (Effets Non Intentionnels des pesticides) en zones agricoles



Comme tous les ans depuis 2013, le CREPAN dans le cadre d'une convention avec Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie suit la biodiversité de huit parcelles agricoles sur le pays de Falaise. A travers le suivi des populations de vers de terre, d'oiseaux, de coléoptères et le suivi de la flore des bords de champs, l'association participe à un réseau de suivi de plus de 500 parcelles au niveau national et 33 au niveau régional. Cette étude s'intègre dans le dispositif Ecophyto. Les observations sont transférées, tous les ans, au ministère de l'Agriculture et aux scientifiques du MNHN, de l'INRAE et de l'Université de Rennes afin d'étudier les effets des pratiques agricoles (pesticides, labour, engrais ...) sur la biodiversité ordinaire. Avec un retour sur plus de 8 ans, les premières études sont en cours de rédaction et nous ne manquerons pas de les relayer sur notre site internet dès qu'elles seront publiées.

Suivi des ormes plantés en 2007

Le CREPAN poursuit tous les ans le suivi des 5 plantations d'ormes effectuées en 2007 en partenariat avec le Cémagref. Les données d'observation sont remontées au responsable, monsieur Eric Collin, du Cémagref de l'époque (Cémagref devenu depuis IRSTEA et maintenant intégré à l'INRAE) qui suit toujours personnellement le dossier. Des articles sont en préparation pour publication dans des revues forestières spécialisées faisant le bilan provisoire de ces plantations. Actuellement on constate une assez faible mortalité mais il n'a pas été possible de distinguer une souche particulièrement résistante, nous mettrons en ligne sur notre site les articles dès leur parution…



Ormes de la parcelle monospécifique de Banneville sur Ajonc, Espace Naturel Sensible mis à disposition et entretenu par le Conseil Départemental du Calvados (merci à eux)



Ormes dans une haie privée à Guilberville (50) (Arbres les plus hauts de la haie)

Projet de Recherche participative Clés de Sols

Ce programme a été initié par l'INRA, et FNE en est partenaire depuis ses débuts en 2016, aux côtés d'autres acteurs : UNCPIE, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, Agrocampus Ouest et le laboratoire Tous Chercheurs. Les objectifs de ce programme sont d'améliorer la cartographie des sols aux échelles territoriales en développant des méthodes participatives permettant d'enrichir les bases de données existantes, d'améliorer les cartes produites et de contribuer à diffuser dans la société une meilleure connaissance des sols et des enjeux dont ils sont porteurs. En 2020, le CREPAN a testé les différents protocoles élaborés par les partenaires pour ensuite les proposer au grand public au printemps prochain.

Actions juridiques

Formation et notes juridiques

Les outils juridiques de protection des haies

En mars 2020, le CREPAN a diffusé une note juridique écrite par Céline LE PHAT VINH, juriste de FNE Normandie, sur les outils juridiques de protection des haies. Les haies sont des victimes de premier rang dans le Calvados et toute la Normandie. Les dispositions législatives de protections sont nombreuses et éparpillées, ce qui ne facilite pas la compréhension du public. Cette note vise différents outils juridiques que les associations membres du CREPAN peuvent s'approprier pour contribuer à la protection des haies.

Actions juridiques

Pollution du Ru du Moulin par des pesticides

En 2020, un jugement a été rendu par le juge pénal (Tribunal correctionnel de Caen) le 12 mars, suite à la pollution du cours d'eau du Moulin à Colleville-Sur-Mer par déversement d'un herbicide dans le réseau d'eau pluviale. L'auteur a été reconnu coupable des différents délits pour lesquels il était poursuivi et pour lesquels le CREPAN avait déposé plainte auprès de l'AFB (devenue OFB) :

- délit d'utilisation de produits phytopharmaceutiques sans respecter les conditions d'utilisation déterminées par l'autorité administrative ;
- délit d'utilisation inappropriée de produit phytopharmaceutique ;
- délit de pollution des eaux ;
- délits de destruction d'espèces protégées et d'habitats d'espèces protégées.

La constitution de partie civile du CREPAN a été reçue, son préjudice indemnisé à hauteur de 2000 € de dommages et intérêts, soit la somme demandée et justifiée lors de l'audience, et ses frais de justice remboursés à hauteur de 400 €. Le Prévenu n'ayant pas interjeté appel du jugement, il est devenu définitif.

Affaire du parc éolien de Ger et Saint Georges de Rouelley, infirmation du jugement en appel

Le juge administratif a rendu un arrêt en appel sur ce dossier le 19 juin 2020. Il annule le jugement rendu en première instance par le Tribunal administratif de Caen, et rejette les demandes en annulation des associations CREPAN, GRAPE, GMN, GONn et Manche-Nature, agissant conjointement. Concernant les moyens avancés par les associations de protection de la nature et de l'environnement, la Cour administrative d'appel de Nantes considère que l'étude d'impact était suffisante malgré le manque d'analyse au sol compte tenu du « *nombre de chiroptères et d'espèces recensés et des conclusions mettant en avant la forte sensibilité du site ainsi que les forts enjeux du projet au niveau chiroptérologique* ». Elle conclut que cette insuffisance n'aurait donc pas nuit à l'information complète du public ou exercé une influence sur la décision administrative.

Lors de l'audience du 4 février 2020, le rapporteur public considérait au contraire l'insuffisance d'analyse de l'activité des chiroptères comme substantielle, justifiant l'annulation de l'autorisation d'exploiter le parc éolien. Il avait relevé les conclusions de différents experts, faisant part d'une réduction de 70 à 90 % de l'activité réelle du site, minimisant ainsi les risques de mortalité liée à l'exploitation projetée.

Après analyse, les chances de succès d'un pourvoi sont parues trop aléatoires. Le CREPAN a décidé ne pas s'engager dans cette voie contentieuse devant le Conseil d'Etat.

Pollution de la Drôme

Une pollution de la rivière de la Drôme a été constatée par des bénévoles du CREPAN en juillet 2019 sur la commune du Vaubadon. Cette pollution a été provoquée par un déversement d'effluents de matière en suspension. L'association a déposé une plainte contre X pour les faits suivants :

- Délit général de pollution des eaux
- Délit de pollution des eaux douces de surface

La constitution de partie civile a été reçue, le dossier est en attente.

Pollution de la Siette et du ruisseau de la poterie

Une pollution de la rivière de la Siette et du ruisseau de la Poterie a été constatée par des bénévoles du CREPAN en juillet 2019 sur la commune du Molay-Littry. Cette pollution a été provoquée par un déversement d'effluents organiques non traités.

L'association a déposé une plainte contre X pour les faits suivants :

- Délit général de pollution des eaux
- Délit de pollution des eaux douces de surface

La constitution de partie civile a été reçue, le dossier est en attente.

Suivis juridiques

Parc Eolien de Trémont

Le CREPAN a été saisi suite à la délivrance d'une autorisation environnementale permettant l'implantation et l'exploitation de 3 éoliennes dans un secteur reconnu pour son intérêt écologique (inclus en ZNIEFF et pour partie en site Natura 2000 et réservoir biologique). L'enjeu environnemental a été évalué de modéré à fort, en particulier pour l'avifaune et les chiroptères (espèces protégées). Après une analyse juridique très fouillée du sujet (juriste Manche Nature) et en l'absence de soutien des associations naturalistes spécialisées, il a été jugé inopportun de contester cette autorisation, mais d'informer le pétitionnaire sur la législation espèces protégées, et d'adresser le courrier en copie à la DREAL et l'OFB.

Destruction d'une Buse sur Vire et d'un Cygne dans les marais de la Dives

Le CREPAN n'a toujours pas eu de retour à propos de ces deux plaintes déposées en 2019 auprès de l'OFB pour destruction d'espèces protégées.

Retournement de prairie en zone humide et opération sur les haies délimitant les parcelles

Le CREPAN a été alerté d'un tel fait sur la commune de Soulangy. Une étude juridique sur la légalité d'un tel projet a été réalisée. A la date des faits, les retournements de prairie n'étaient plus soumis à autorisation préalable de l'administration. S'agissant du respect d'autres législations ou réglementations, les éléments connus étant insuffisants pour se prononcer sur leur respect, des pistes de recherche ont été conseillées.



NOS PUBLICATIONS



Nos publications périodiques

La Newsletter des Bénévoles

En début d'année 2020, les bénévoles du CREPAN ont reçu la *Newsletter des bénévoles*. Au sommaire, des actualités sur les événements passés et les événements futurs du CREPAN qui nécessitent la mobilisation des bénévoles, des retours sur les soirées bénévoles, des témoignages, … Vous pouvez consulter les newsletters sur notre site internet, dans la rubrique « Nos publications ».



Les Ephémères

Bulletin périodique à destination des adhérents du CREPAN et des acteurs locaux, diffusion directe par mail à environ 400 personnes en 2020, publié sur Facebook et sur le site internet du CREPAN (vous pouvez consulter Les Ephémères sur notre site internet) informations et points de vue sur l'actualité de l'environnement.



Nos réseaux sociaux

Le CREPAN utilise les réseaux sociaux pour partager différents types d'information (actualités, astuces, vidéos, etc.) et gagner en visibilité. La page Facebook du CREPAN est suivie par près de 1 115 personnes. En 2020, nous avons diffusé 188 publications. Une page LinkedIn, un compte Twitter et Instagram ont également été créées en fin d'année. On compte 54 personnes abonnées à notre compte Instagram, 32 sur LinkedIn et 6 sur Twitter.

Facebook
Crepan

Instagram
@crepannormandie

LinkedIn
CREPAN

Twitter
@CREPANNormandie

Rapport d'activité 2019

Notre rapport d'activité recense toutes les actions menées par notre association au cours de l'année. Ce document présente également le fonctionnement de l'association. Vous pouvez consulter nos rapports d'activités dans la rubrique « Nos publications » de notre site internet.



Nos ouvrages thématiques

Les trésors botaniques du château de Caen



Note relative à l'anguille



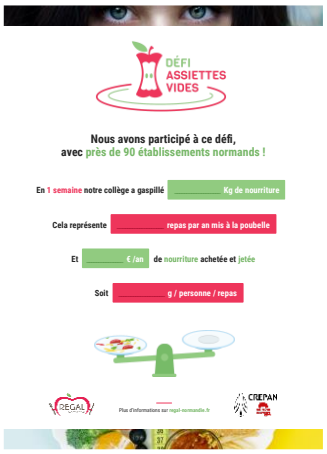
Guide actions anti gaspi des membres du RÉGAL



Guide des ressources
sur la réduction du gaspillage alimentaire



Affiche Défi assiettes vides



Étapes pour la mise en place des pesées
du Défi assiettes vides



Présentation Défi assiettes vides



Affiche On Participe Défi assiettes vides



Rappels

Tous les ouvrages sont disponibles sur le site du CREPAN : www.crepan.org

- Guide des missions bénévoles
- Agir avec nous
- Fiche thématique sur le jardin
- Argumentaire : les intérêts à mettre un PAT
- Guide méthodologique : mettre en œuvre une opération de glanage

NOS RELATIONS



Relation avec France Nature Environnement

FNE Normandie

Le CREPAN est membre de la fédération régionale FNE Normandie. En 2020 :

- **Joël Gernez** (trésorier du CREPAN) est président de FNE Normandie
- **André Berne** (vice-président du CREPAN) est vice-président de FNE Normandie
- **Claudine Joly** (présidente du CREPAN) est secrétaire adjointe de FNE Normandie
- **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN), **Emile Constant** (vice-président du CREPAN) et **André Berne** (vice-président du CREPAN) sont membres du CA FNE Normandie.
- Le CREPAN participe de plus autant que possible aux réunions de travail, de concertation et de formation organisées par FNE Normandie : juridique, eau, forêt, pollution lumineuse, …

FNE National

France Nature Environnement est la fédération nationale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Au travers de ses associations membres, FNE rassemble plus de 900 000 adhérents sur l'ensemble du territoire français.

La structure est appuyée sur le travail de très nombreux bénévoles et d'environ 40 salariés. Elle est organisée en réseaux thématiques. Le CREPAN est impliqué dans trois d'entre eux :

- **Annick Noël** est membre du Directoire du réseau ESEN (Éducation Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature)
- **Claudine Joly** est membre du Directoire du réseau agriculture, impliquée auprès des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement pour les questions pesticides (plan Ecophyto) et abeilles (CNOPSAV experts apicoles), elle représente FNE au sein de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), dans les Comités d'Orientation Technique Santé des végétaux, Santé et bien-être animal et autres rencontres.
- **Nathalie Villermet** et **Émilie Da Silva** font parties du réseau déchets.



Ils s'engagent avec nous : associations adhérentes

ANC Abeille Normande du Calvados

les amis des marais de la Divès

Association de défense de la vallée du Lude

Association Géo Paléo Archéologique Houlgate

Benouville Environnement

Cotentin Nature Qualité de vie

Demain Falaise

Joyeuse créative positive l'humanivelle

Fermanville Environnement

Confédération des apiculteurs du Calvados

AEVN Association Environnement Vallée du Noireau

Caen au pied du mur

Lion Environnement

Val d'Orne Environnement

Manche Nature

vent d'ouest pour la transition des quartiers sud-ouest de Caen

Environnement & Vie en Pays de Briouze

Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn et Twitter.



8 rue Germaine Tillion 14000 Caen

02 31 38 25 60

www.crepan.org

crepan@gmail.com

CREPAN

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NORMANDIE